

ANNEXE II – 1

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS : LISTES, LIMITES, STATUTS ET RISQUES DES MASSES D'EAU COURS D'EAU.

Tableaux correspondants	Commentaires
-------------------------	--------------

Synthèse des réponses aux avis portant sur le **diagnostic du risque NABE** pour les masses d'eau cours d'eau :

Tableau 1 : Propositions de changement de statut dans l'état des lieux	Les cartes et statistiques de l'état des lieux seront modifiées pour prendre en compte ces changements de statuts.
Tableau 2 : Propositions de maintien du statut actuel dans l'état des lieux, avec réexamen lors de la caractérisation plus poussée	Ce tableau sera annexé à l'état des lieux.

Synthèse des réponses aux avis portant sur le **diagnostic de pré-identification en masse d'eau fortement modifiée** réalisé sur les masses d'eau cours d'eau :

Tableau 3 : Propositions de changement de statut dans l'état des lieux	Les cartes et statistiques de l'état des lieux seront modifiées pour prendre en compte ces changements de statuts.
Tableau 4 : Propositions de maintien du statut actuel dans l'état des lieux, avec réexamen lors de la caractérisation plus poussée	Ce tableau sera annexé à l'état des lieux.
Tableau 5 : Propositions de maintien du statut actuel dans l'état des lieux au titre du respect de la méthode de pré-identification en MEFM	Cette liste ne sera pas reprise dans l'état des lieux, les statuts des masses d'eau étant conservés.

Synthèse des réponses aux avis portant sur le **diagnostic du risque NABE** pour les masses d'eau cours d'eau

Tableau 1 : Propositions de changement de statut dans l'état des lieux

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
PACA	267	La Durance de l'Asse au Colostre	Demande de classement en risque DOUTE du aux modifications physiques : masse d'eau identifiée en MEFM	Proposition : masse d'eau en RISQUE NABE DOUTE
PACA	106	La Nartuby	Interrogation sur le risque faible du fait de la présence de rejets à l'aval de la masse d'eau	Proposition : modification du risque de la masse d'eau en RISQUE NABE DOUTE
RA	564b	Le Giffre de l'aval de la step de Samoëns-Morillon au Foron de Taninges	Interrogation sur le risque fort du fait des travaux engagés pour l'assainissement	Proposition : passage en RISQUE DOUTE du fait de l'amélioration de la STEP (+ modification de la qualité MA 2015 : bonne)
RA	508a / 509a	L'Hien de sa source au Rau de Bournand et L'Hien du Rau de Bournand à la confluence Hien/Boubre	Les deux masses d'eau devraient avoir le même niveau de risque	Proposition : modification du risque de la 509a en RISQUE NABE DOUTE (et non en fort) du fait d'une interrogation sur la qualité pesticide

Tableau 2 : Propositions de maintien du statut actuel dans l'état des lieux, avec réexamen lors de la caractérisation plus poussée

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
LR	156a	L'Orb de l'aval du barrage à la confluence avec la Mare	La masse d'eau pourrait atteindre un bon état en 2015 avec un effort des collectivités	Pas de changement du risque initial proposé du fait de la présence du barrage qui perturbe le transport solide et le peuplement piscicole. La caractérisation plus poussée permettra de trancher.
BFC	598a et 598b	Le Solnan et le Sevron	Ces deux masses d'eau devraient avoir le même risque	Le risque sera réexaminé lors de la caractérisation plus poussée en intégrant les conclusions de l'étude "diagnostic qualité"
BFC	601	La Seille de sa source à la confluence avec la Brenne	Interrogation sur le risque par rapport à l'impact hydromorphologique	Le risque sera réexaminé lors de la caractérisation plus poussée en intégrant les conclusions de l'étude "diagnostic qualité"
BFC	630	L'Allan de sa source à la confluence avec la Savoureuse	Demande de classer la masse d'eau en risque fort du fait des impacts importants des matières organiques et des toxiques industriels, une baisse significative étant jugée peu probable malgré les efforts réalisés.	Le risque faible proposé est lié à la prise en compte de l'application de la réglementation et des projets en cours. Ce risque sera réexaminé pendant la caractérisation plus poussée

Synthèse des réponses aux avis portant sur le **diagnostic de pré-identification en masse d'eau fortement modifiée** réalisé sur les masses d'eau cours d'eau

Tableau 3 : Propositions de changement de statut dans l'état des lieux

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
PACA	1060	Lauzon	Proposition de classement en NON MEFM de fait de la faible hauteur des ouvrages qui pourraient être rendus franchissables	Proposition : passage de la masse d'eau en NON MEFM
PACA	268	Largue	Proposition de classement en NON MEFM de fait de la faible hauteur des ouvrages qui pourraient être rendus franchissables	Proposition : passage de la masse d'eau en NON MEFM
PACA	307	le Cristillan	Apparaît sur carte état des lieux en MEFM alors qu'est en risque faible	Problème dans la base de donnée : la correction a été réalisée
PACA	281b	Buëch	Proposition de classement en MEFM du fait d'impacts hydromorphologiques forts	Proposition : classement de la masse d'eau en DOUTE MEFM (à confirmer lors de la caractérisation plus poussée)
PACA		partie aval du grand Rhône	Proposition de classement en MEFM du fait de l'existence d'aménagements séculaires	Aval du grand Rhône, masse d'eau de transition classée en DOUTE MEFM – erreur de cartographie qui a été corrigée
LR	203	L'Aude du barrage de Puyvalador à l'Aiguette	Proposition de classement en MEFM du fait de l'impact des barrages de Puyvalador et Matemale	Proposition : masse d'eau MEFM du fait du blocage sédimentaire lié aux barrages
LR	205	L'Aude du barrage de Matemale à la retenue de Puyvalador	Proposition de classement en MEFM du fait de l'impact des barrages de Puyvalador et Matemale	Proposition : masse d'eau MEFM du fait du blocage sédimentaire lié aux barrages
RA	420	La Volane	Proposition de classement en NON MEFM, le blocage de la circulation des poissons étant lié à des seuils naturels, et pour une meilleure cohérence avec les autres classements du bassin versant	Proposition : passage de la masse d'eau en NON MEFM
RA	347	la Sézia	Proposition de classement en MEFM du fait de l'existence d'une prise d'eau	Proposition : classement en MEFM de la masse d'eau, non lié à la présence de la prise d'eau, mais du à l'implantation de seuils RTM en 2005 pour stopper un glissement de terrain
RA	532 b	Le Chéran de sa source au Barrage de Banges	Proposition de classement NON MEFM du fait des projets de restauration en cours	Proposition : les extractions étant abandonnées et des projets de restauration étant en cours, la masse d'eau est classée NON MEFM
RA	461a	Cance amont	Proposition d'un classement en NON MEFM, le classement actuel n'étant pas cohérent avec le classement des autres cours d'eau du bassin.	Proposition : modification du classement de la masse d'eau en NON MEFM

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
RA	445	Dunière	Proposition d'un classement en NON MEFM, le classement actuel n'étant pas cohérent avec le classement des autres cours d'eau du bassin (score de 25).	Proposition : modification du classement de la masse d'eau en NON MEFM
RA	465	Ecoutay	Proposition d'un classement en NON MEFM, la masse d'eau étant soumise à une artificialisation ponctuelle (score de 45)	Proposition : modification du classement de la masse d'eau en NON MEFM
RA	569b	La Brévenne à l'amont de la confluence avec la Turdine	Proposition de classement en MEFM DOUTE, les impacts ayant été surestimés.	Proposition : modification du classement de la masse d'eau en MEFM DOUTE
RA	417b	La Beaume de la confluence avec l'Alune à l'Ardèche	Proposition de classement en NON MEFM, les modifications physiques étant considérées comme peu importantes et proposition d'un risque NABE FAIBLE, en cohérence avec la masse d'eau amont.	Proposition : modification du classement de la masse d'eau en NON MEFM (score de 75 lié à un seuil dont la franchissabilité peut être améliorée) et modification du risque : risque NABE FAIBLE.
RA	552c	La Dranse de sa source à la prise d'eau de Sous le Pas	Proposition de classement en NON MEFM du fait des projets de restauration en cours et de l'absence de modification du transport solide (seule l'hydrologie est modifiée)	Demande qui confirme le diagnostic initial de la masse d'eau classée NON MEFM
RA	526a	Le Sierre de la source à la confluence avec la Deisse et la Deisse	Proposition de classement en NON MEFM du fait des projets de restauration en cours et de l'absence de modification du transport solide (seule l'hydrologie est modifiée)	Demande qui confirme le diagnostic initial de la masse d'eau classée NON MEFM
RA	401b	Aigues	Proposition de classement en MEFM du fait de l'incision du lit	Demande qui confirme le diagnostic initial de la masse d'eau classée en DOUTE MEFM

Tableau 4 : Propositions de maintien du statut actuel dans l'état des lieux, avec réexamen lors de la caractérisation plus poussée

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
LR	201	L'Aude de l'Aiguette à la Sals	Demande de classement en MEFM du fait des barrages de Puyvalador et Matemale	L'impact de l'ouvrage et notamment le blocage sédimentaire est considéré comme limité sur cette masse d'eau, ce qui ne conduit pas à proposer de changement de statut de cette masse d'eau. L'impact de l'ouvrage sera réexaminé lors de la caractérisation plus poussée.
PACA		Affluents de la Durance	Demande que tous les affluents de la Durance soient classés en MEFM du fait des aménagements de la Durance	La méthode retenue pour le classement ayant conduit à réaliser une analyse masse d'eau par masse d'eau, il est proposé de réexaminer les impacts des aménagements de la Durance sur les affluents lors de la caractérisation plus poussée des affluents.
PACA	384b	Sorgue d'Entraigues	Demande de classer la masse d'eau en MEFM du fait de la présence d'ouvrages qui impactent la gestion hydrologique	Les pressions hydromorphologiques ayant été décrites comme ayant un impact positif sur le milieu et le risque NABE étant considéré comme faible, le classement en masse d'eau fortement modifié n'a pas été retenu. Ce classement sera de nouveau étudié lors de la caractérisation plus poussée.
PACA	246a	Durance de Campane à Malemort	Demande de classement en MEFM du fait des aménagements ayant entraîné des modifications physiques	Cette demande nécessite de définir et d'évaluer la zone d'influence des ouvrages. Ce travail sera réalisé lors de la caractérisation plus poussée.
PACA		masses d'eau du Var	Demande de classement en MEFM des masses d'eau présentant des aménagements liés aux infrastructures d'irrigation gravitaire	La méthode retenue pour le classement ayant conduit à réaliser une analyse masse d'eau par masse d'eau, il est proposé de réaliser une analyse plus fine sur l'impact de ces aménagement lors de la caractérisation plus poussée.
PACA		masses d'eau des Hautes Alpes	Demande de classement en MEFM des masses d'eau sur lesquelles s'alimentent les irriguants	La méthode retenue pour le classement ayant conduit à réaliser une analyse masse d'eau par masse d'eau, il est proposé de réaliser une analyse plus fine sur l'impact de ces alimentations sur le milieu physique lors de la caractérisation plus poussée.
PACA	96 a/b	La Siagne aval	Demande de regrouper ces deux masses d'eau et de la classer en MEFM du fait des prélèvements	Les impacts étant liés aux prélèvements et non aux ouvrages, la masse d'eau ne peut être classée en MEFM. Cependant, les enjeux liés aux prélèvements seront à étudier plus particulièrement lors de la caractérisation plus poussée

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
RA	316	La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère	Demande de ne pas pré-identifier la masse d'eau en MEFM du fait du potentiel écologique jugé très fort	Proposition : rester en MEFM doute et réexamen de ce cas lors de la caractérisation plus poussée au vu des résultats de l'étude en cours.
RA	552b	Les Dranses en amont de leur confluence jusqu'au pont de La Douceur sur la Dranse	Proposition de classement Non MEFM du fait des projets de restauration en cours et de l'absence de modification du transport solide (seule l'hydrologie est modifiée)	Il est proposé que cette demande soit réexaminée lors de la caractérisation plus poussée, l'ensemble des acteurs ne partageant pas ce diagnostic.
RA	484	L'Ain du Suran à la confluence avec le Rhône	Interrogation sur le statut non MEFM de la masse d'eau	Confirmation du classement NON MEFM du fait des projets en cours, les ouvrages n'étant pas considérés comme limitant pour atteindre le bon état, le principal problème restant l'eutrophisation qui devra être réexaminée pendant la caractérisation plus poussée
RA	419	L'Ardèche de la Fontolière à l'Auzon	Demande de modifier la limite de cette masse d'eau et de l'identifier en MEFM	Les impacts actuels n'influencent pas la qualité du milieu au point d'empêcher l'atteinte du bon état. Une pré-identification en masse d'eau fortement modifiée ne semble pas pertinente mais une réflexion plus approfondie devra être menée sur cette masse d'eau.
RA	361c	L'Arvan	Demande de classer cette masse d'eau en MEFM ou de la regrouper avec la 361b	Le regroupement des deux masses d'eau ne semble pas pertinent du fait des MES. Par ailleurs, les pressions morphologiques liées aux ouvrages ne sont pas suffisantes pour empêcher l'atteinte du bon état. Une réflexion plus particulière devra être réalisée sur cette masse d'eau.
RA	1115	La Lyonne	Demande de classer cette masse d'eau en MEFM du fait des modifications hydrologiques	Cette demande sera réexaminée lors de la caractérisation plus poussée compte tenue des dernières études en cours.
RA	2020	Le Furon	Demande de classement en MEFM du fait des modifications hydrologiques	Cette demande sera réexaminée lors de la caractérisation plus poussée compte tenue des dernières études en cours.
RA	495a	L'Oignin du bief Dessous-Roche au barrage de Trablettes	Proposition de regrouper ces deux masses d'eau et de les classer en MEFM	La proposition de regroupement sera examinée pour la caractérisation plus poussée, cependant, les impacts physiques sur la masse d'eau ne semblent pas suffisant pour la pré-identifiée en MEFM, cette masse d'eau étant surtout soumise à des problèmes de qualité.

Rég.	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
RA	496b	L'Oignin du barrage de Charmines à l'amont du barrage de Moux	Proposition de regrouper ces deux masses d'eau et de les classer en MEFM	La proposition de regroupement sera examinée pour la caractérisation plus poussée, cependant, les impacts physiques sur la masse d'eau ne semblent pas suffisants pour la pré-identifiée en MEFM, cette masse d'eau étant surtout soumise à des problèmes de qualité.
RA	472b	Gère de l'aval de la confluence avec la Vessone au Rhône	Demande de ne pas pré-identifier cette masse d'eau en MEFM pour tenir compte des projets de restauration en cours.	Proposition de laisser la pré-identification en MEFM du fait de l'aval canalisé et de préciser ce diagnostic lors de la caractérisation plus poussée
BFC	654	La Bèze	Interrogation sur la prise en compte de l'impact des activités passées dans le classement MEFM	Les données présentées ne sont pas suffisantes pour engendrer des modifications. Le classement de la masse d'eau sera réexaminé pendant la caractérisation plus poussée.
BFC	646	L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Interrogation sur la prise en compte de l'impact des activités passées dans le classement MEFM	Les données présentées ne sont pas suffisantes pour engendrer des modifications. Le classement de la masse d'eau sera réexaminé pendant la caractérisation plus poussée.
BFC	652	La Tille de sa source au pont Rion et l'Ignon	Interrogation sur la prise en compte de l'impact des activités passées dans le classement MEFM	Les données présentées ne sont pas suffisantes pour engendrer des modifications. Le classement de la masse d'eau sera réexaminé pendant la caractérisation plus poussée.
BFC	651	La Tille du pont Rion à laNorges	Interrogation sur la prise en compte de l'impact des activités passées dans le classement MEFM	Les données présentées ne sont pas suffisantes pour engendrer des modifications. Le classement de la masse d'eau sera réexaminé pendant la caractérisation plus poussée.
BFC	650b	La Norges à l'aval d'Orgeux	Interrogation sur la prise en compte de l'impact des activités passées dans le classement MEFM	Les données présentées ne sont pas suffisantes pour engendrer des modifications. Le classement de la masse d'eau sera réexaminé pendant la caractérisation plus poussée.
BFC		le Doubs	Remise en cause du classement MEFM	Le classement sera réexaminé lors de la caractérisation plus poussée (+ harmonisation avec l'ensemble du district)
BFC	615	L'Orain	Une partie de la masse d'eau est impactée par une incision du lit : proposition de classer l'aval de la masse d'eau en MEFM	Cette proposition supposerait d'identifier 2 masses d'eau. Pour mieux prendre en compte l'incision du lit, cette possibilité sera examinée lors de la caractérisation plus poussée.

Tableau 5 : Propositions de maintien du statut actuel dans l'état des lieux au titre du respect de la méthode de pré-identification en MEFM

Rég	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
LR	229	La Têt du barrage des Bouillouses à la rivière de Mantet	Demande de classement en MEFM du fait des modifications de régime hydrologique et du principe de précaution	Selon la méthode nationale, la modification de l'hydrologie seule n'est pas un critère suffisant pour pré-identifier une masse d'eau en MEFM.
LR	226	La Têt de la rivière de Mantet à la retenue de Vinça	Demande de classement en MEFM du fait des modifications de régime hydrologique et du principe de précaution	Selon la méthode nationale, la modification de l'hydrologie seule n'est pas un critère suffisant pour pré-identifier une masse d'eau en MEFM.
LR	202	Le Rebenty	Demande de classement en MEFM du fait de la présence d'ouvrages hydroélectriques	L'impact des ouvrages est jugé insuffisant pour classer cette masse d'eau en MEFM.
LR	204	La Bruyante	Demande de classement en MEFM du fait de la présence d'ouvrages hydroélectriques	L'impact des ouvrages est jugé insuffisant pour classer cette masse d'eau en MEFM.
LR	236	Le Tech de sa source à la rivière de Lamanère	Demande de classement en MEFM du fait de l'impact fort sur la continuité et moyen sur l'hydrologie	Les projets en cours devraient permettre d'atteindre le bon état en réduisant les impacts sur la continuité, d'autre part, selon la méthode nationale, la modification de l'hydrologie seule n'est pas un critère suffisant pour pré-identifier une masse d'eau en MEFM.
LR	155	Le Jaur	Demande de classement en doute sur le risque NABE et MEFM du fait du transfert de Mortahut	Le transfert étant situé à l'extrême aval de la masse d'eau, le classement en MEFM ne serait pas représentatif de l'ensemble de la masse d'eau.
LR	154b	L'Orb (du jaur au Vernazobre)	Doute exprimé sur le risque NABE et MEFM	La masse d'eau étant uniquement confrontée à des problèmes de débit, la méthode retenue ne permet pas de la pré-identifier en MEFM.
LR	172	La Vis	Doute exprimé sur le risque NABE et MEFM	Les impacts physiques sur cette masse d'eau ne sont pas jugés significatifs, ce qui ne permet pas de la classer en MEFM.
LR	380b	Gardons d'Alès	Demande de ne pas classer cette masse d'eau en MEFM	La pré-identification en MEFM est confirmée du fait de la présence d'un barrage et d'extractions massives ayant modifiés le fonctionnement hydromorphologique (érosion régressive)
PACA	74	Roya	Demande de classement en MEFM du fait de modifications du transport solide liées aux aménagements	Ces modifications sont uniquement liées à des prélèvements et non à la présence d'ouvrages, ce qui ne permet pas de classer cette masse d'eau en MEFM.
PACA	81	La Vésubie de sa source au ruisseau de la Planchette	Demande de classement en MEFM au titre de l'AEP et de l'hydroélectricité	Les impacts étant liés aux prélèvements, cette demande ne peut être acceptée (respect de la méthode nationale).

Rég	n°	nom	avis de la consultation	réponse effectuée
PACA	245b	Coulon d'Apt à la Durance	Demande de classement en MEFM du fait de l'impact des extractions	Les impacts des activités passées ne peuvent être pris en compte pour le classement en MEFM : la masse d'eau ne peut donc pas être classée en MEFM
PACA	387b	Auzon aval	demande de classement en MEFM du fait de l'importance des aménagements antérieurs et de la forte artificialisation	L'artificialisation n'étant pas liée à un usage actuel, cette masse d'eau ne peut pas être classée en MEFM
RA	411a	L'Ardèche de l'Auzon à Ilbie	Demande de classement en MEFM du fait de la présence d'ouvrages	La prise en compte des différents projets en cours pour améliorer la franchissabilité des obstacles ne permet pas de classer cette masse d'eau en MEFM.
RA	411b	L'Ardèche de l'Ilbie au Rhône	Demande de classement en MEFM du fait de la présence d'ouvrages	La prise en compte des différents projets en cours pour améliorer la franchissabilité des obstacles ne permet pas de classer cette masse d'eau en MEFM.
RA	494	L'Oignin à l'aval du barrage de Charmines	Demande de classement en MEFM du fait des modifications hydrologiques	Selon la méthode nationale, la modification de l'hydrologie seule n'est pas un critère suffisant pour pré-identifier une masse d'eau en MEFM.
RA	490	L'Ain du barrage de l'Allemant à la confluence avec le Suran	Demande de ne pas classer cette masse d'eau en MEFM du fait des projets de restauration en cours	La présence de 3 micro centrales qui ne seront pas effacées et qui diminuent le transport solide conduisent à classer cette masse d'eau en MEFM
RA	555b	L'Arve en aval de Bonneville	Demande de classement en NON MEFM du fait de la possibilité de transport solide et de la libre circulation des poissons	Les impacts des aménagements sont jugés significatifs ; les usages et les activités étant toujours en cours, le classement en MEFM est maintenu.